



**PRÉFET  
D'EURE-  
ET-LOIR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Préfecture / Direction des Relations avec les Collectivités Locales  
Bureau de la légalité et des élections**

Affaire suivie par : Mme Sylvie DAVORY

Tél. : 02 37 27 70 54

Mèl : [pref-infos-elections@eure-et-loir.gouv.fr](mailto:pref-infos-elections@eure-et-loir.gouv.fr)

**ARRÊTÉ N° 2024-021 PORTANT CONSTITUTION DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE  
DES OPÉRATIONS DE VOTE DE LA VILLE DE DREUX  
POUR L'ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS AU PARLEMENT EUROPÉEN  
DU DIMANCHE 9 JUIN 2024**

Hervé JONATHAN  
Préfet d'Eure-et-Loir,  
Officier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code électoral et notamment ses articles L 85-1 et R 93-2 instituant des commissions de contrôle des opérations de vote dans les villes de plus de 20 000 habitants ;

Vu le décret n° 2024-226 du 12 mars 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des représentants au Parlement européen ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 10-2024 du 8 mars 2024 portant délégation de signature au profit de Monsieur Yann GÉRARD, Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir ;

Vu l'ordonnance n° 95/2024 du 5 mars 2024 de M. le Premier Président de la Cour d'Appel de VERSAILLES désignant les magistrats appelés à être membres de la commission de contrôle des opérations des votes dans les communes de 20 000 habitants ;

Sur la proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir,

**ARRÊTÉ**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est institué, dans la ville de DREUX, une commission de contrôle des opérations de vote dans le cadre de l'élection des représentants au Parlement européen du 9 juin 2024.

Cette commission aura son siège à DREUX et sa compétence territoriale sera celle de la commune de DREUX.

**Article 2** : La commission de contrôle des opérations de vote de DREUX est composée ainsi qu'il suit :

**en qualité de président :**

Monsieur Guillaume BOBET, Vice-Président du Tribunal Judiciaire de Chartres ;

*Suppléante :*

Madame Ludvine GUÉDON-LUBARSKI, juge au Tribunal Judiciaire de Chartres.



**en qualité de membre:**

Maître Mathieu CAUCHON, avocat.

**fonctionnaire assurant le secrétariat :**

Monsieur Nicolas ALONSO, Délégué du Préfet en charge de la politique de la ville sur l'agglomération drouaise.

**Article 3 :** Cette commission sera installée au plus tard le mercredi 5 juin 2024.

**Article 4 :** Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée à chacun des membres ainsi qu'à Monsieur le Maire de DREUX.

Fait à Chartres, le 23 AVR. 2024

Le Préfet,  
Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a horizontal line and a small flourish.

Yann GÉRARD